



**ERSUMA**  
ECOLE REGIONALE SUPERIEURE DE LA MAGISTRATURE

# JAAM

JOURNÉES AFRICAINES DE L'ARBITRAGE  
ET DE LA MÉDIATION

3<sup>ème</sup> édition - 2024

**Radisson Blu Okoume Palace Hotel**  
**Libreville, 25 au 26 juillet 2024**

**Thème :**

QUESTIONS CONTEMPORAINES EN DROIT DE  
L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION EN AFRIQUE



**CCJA**  
Cour Commune de Justice et d'Arbitrage



**IIMAC**  
INSTITUT INTERNATIONAL DE MEDIATION  
D'ARBITRAGE & DE CONCILIATION

**MAGAZINE JAAM**





## 3<sup>ème</sup> édition - 2024

**Sous le haut parrainage du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République du Gabon, Membre du Conseil des Ministres de l'OHADA,**

L'École Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA (ERSUMA) et l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) en partenariat avec le Secrétariat permanent de l'OHADA, la Cour commune de Justice et d'arbitrage, le Centre d'arbitrage de la CCJA, la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG), le cabinet JURIDAF GABON SA, la BGFI Business School, l'Institut International de Médiation d'Arbitrage et de Conciliation (IIMAC) et la Nigerian Chartered Arbitrators of Lagos, organisent les **JOURNÉES AFRICAINES DE L'ARBITRAGE ET DE LA MÉDIATION.**

# PAYS

## HOTE:

Situé en Afrique centrale, le Gabon dispose d'importantes ressources naturelles. Avec une façade maritime sur l'océan Atlantique, il est bordé par le Cameroun, la Guinée équatoriale et la République du Congo. Malgré sa vaste superficie, principalement forestière, le Gabon ne compte que 2,3 millions d'habitants en 2023.

L'économie gabonaise a une croissance se situant entre 2,3 % et 3,0 % ces dernières années. En dépit d'une baisse des prix mondiaux du pétrole, les recettes publiques ont bénéficié d'une production pétrolière plus forte et de la mise en œuvre de réformes visant à améliorer la mobilisation des recettes domestiques.

La reprise économique du Gabon devrait se poursuivre à moyen terme malgré le déclin de la production pétrolière attendu à partir de 2025 en raison de l'arrivée à maturité des champs pétroliers. Les secteurs des mines, du bois et de l'agriculture seraient alors les nouveaux moteurs de la croissance gabonaise. Cependant, la confiance des investisseurs reste fragile ce qui, pourrait avoir un impact négatif non seulement sur les perspectives économiques du pays mais également sur l'environnement du climat des affaires. Cette situation entraîne de nombreux conflits d'affaires qu'il faut prévenir et traiter au mieux. C'est pour apporter cet espoir aux investisseurs ainsi qu'aux différents acteurs économiques et sociaux, en faisant la promotion de l'arbitrage et la médiation si chers à l'OHADA et pour soutenir les efforts du Gouvernement gabonais que l'ERSUMA en collaboration avec les autres Institutions de l'OHADA et leurs partenaires, organisent la 3<sup>e</sup> édition des Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation (JAAM) à Libreville en république du Gabon. Cette manifestation scientifique et professionnelle d'envergure, vise à promouvoir le pays comme place de règlements des différends d'affaires en Afrique.

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation (JAAM) constituent une initiative lancée en 2021 par l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA). L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a soutenu et continue de soutenir l'initiative, qui en est à sa 3<sup>ème</sup> édition et vise à renforcer les connaissances, compétences et aptitudes professionnelles des Arbitres, Médiateurs et autres parties prenantes autour des Modes Alternatifs de Règlement de Différends (M.A.R.D) en Afrique.

Les JAAM se présentent comme un creuset d'échanges et de réflexions pointues regroupant plusieurs centaines de personnes venant des 17 États membres de l'OHADA et au-delà de cet espace. Les JAAM, initiative africaine, œuvrent à créer, renforcer et fédérer les énergies en matière d'arbitrage et de médiation. Elles entendent ainsi devenir le premier forum professionnel d'arbitragistes et de médiateurs en Afrique.

Le constat actuel est celui d'un développement général des MARD dans l'espace OHADA avec, cependant, des aspects techniques et des enjeux contemporains ignorés ou peu explorés par les acteurs des milieux professionnels arbitraux et de médiation de l'Afrique.

Cette 3<sup>e</sup> édition des Journées Africaines de l'Arbitrage et de la Médiation vient répondre aux questions contemporaines qui se posent aux acteurs des MARD en Afrique et au-delà du continent. Ces enjeux, sans être propres au continent africain, présentent tout de même des particularités qui justifient l'analyse précise de leurs défis et effets. Ceci explique le choix porté sur un thème tel que celui des **questions contemporaines en droit de l'arbitrage et de la médiation en Afrique.**

L'intérêt d'un tel thème tient à ce qu'il permet d'évoquer des sujets techniques et transversaux aux MARD, nouveaux mais portant sur des aspects complexes des rapports entre arbitrage, médiation, conciliation et justice étatique. Il a le mérite de faciliter l'agrégation de plusieurs intérêts thématiques sans perdre en profondeur sur les réflexions qui seront menées. Cette thématique vise à renforcer l'actualité de MARD dans le contexte africain.

## A. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation est d'analyser quelques questions contemporaines de l'arbitrage et de la médiation en Afrique

## B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière plus spécifique, la 3<sup>ème</sup> édition des Journées africaines de l'arbitrage et de la médiation vise à :

# OBJECTIFS

- comprendre les mécanismes de tiers financement en arbitrage et en médiation ;
- maîtriser les questions liées à l'arbitrabilité notamment en matière fiscale, du travail, de sécurité sociale, constitutionnelle etc. ;
- évoquer les méfaits de la corruption sur l'arbitrage;
- comprendre les enjeux, défis et effets liés à la formation et à la professionnalisation des arbitres et des médiateurs;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et la médiation;
- cerner le rapport entre l'intelligence artificielle et l'arbitrage;
- cerner la place du numérique dans l'arbitrage ;
- cerner la place du numérique dans la médiation ;
- approfondir les rapports entre justice étatique et justice arbitrale ;
- approfondir les rapports entre justice étatique et médiation ;
- comprendre les interactions entre médiation et arbitrage;
- cerner les différences entre l'arbitrage ad hoc et l'arbitrage institutionnel.





# ERSUMA

ECOLE REGIONALE SUPERIEURE DE LA MAGISTRATURE

# PROGRAMME

Du lundi 22 au Mercredi 24 JUILLET 2024

## ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

JEUDI 25 JUILLET 2024

08h00 – 08h30

Arrivée et installation des participants

08h30 – 09h00

Arrivée et installation des officiels

09h00 – 10h30

### CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

- ❖ Mot de bienvenue du **Dr. Gaston KENFACK DOUAJNI** Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA),
- ❖ Mot de circonstance du **Dr. Karel Osiris Coffi DOGUE**, Docteur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA),
- ❖ Allocution de Monsieur **Henri-Claude OYIMA**, Président de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG),
- ❖ Allocution de **Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE**, Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA,
- ❖ Allocution du **Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE**, Maître de Conférences-Agrégé des Facultés de Droit, Secrétaire Permanent de l'OHADA,
- ❖ Leçon inaugurale présentée par **Dr. Achille NGWANZA**, Docteur en Droit Arbitre, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI),
- ❖ Discours d'ouverture de Son EXCELLENCE **Monsieur Paul-Marie GONDJOUT**, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République de Gabon,
- ❖ Photo de famille et Visite des stands.

10h30 – 11h00

Cocktail d'ouverture

**JAAM**

## 1<sup>ère</sup> SESSION: ARBITRAGE, MEDIATION ET MECANISMES DU TIERS-FINANCEMENT

**11h00 – 12h30**

**Modérateur : Dr Alexis NDZUENKEU**, Docteur en Droit Privé, Directeur des Affaires Juridiques, de la Documentation et de la Communication de l'OHADA

### Interventions

- ❖ Enjeux et défis du mécanisme du tiers financement en Afrique : **Dr. Théodore Alexandre BITHO**, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris, Arbitre international certifié, Fondateur du Cabinet BITHO LAW,
- ❖ Tiers- financement et procédure d'arbitrage : **M. David NYAMSI**, Arbitre, Médiateur Professionnel, Secrétaire Général du Centre de Médiation et d'arbitrage (CMAG) du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)
- ❖ Tiers- financement et exécution de la sentence arbitrale par **Mr**

**12h30 – 13h30**

## 2<sup>ème</sup> SESSION: COMPETENCE DE L'ARBITRE ET ARBITRABILITE : QUESTIONS D'ACTUALITÉ

**13h30 – 15h00**

**Modérateur : Dr Gaston KENFACK DOUJANI**, Magistrat hors hiérarchie, Arbitre, Président de l'APAA;

### Interventions

- ❖ Arbitrabilité des litiges financiers et fiscaux : **Me Martial AKAKPO**, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Togo, Arbitre, Associé-Gérant du Cabinet MARTIAL AKAKPO & ASSOCIES,
- ❖ Arbitrabilité des litiges sociaux : **Prof. Etienne NSIE**, Agrégé des Facultés de Droit Enseignant Chercheur a l'Université Omar Bongo de Libreville, Gabon, & **Dr Osiris Coffi DOGUE**, Docteur en Droit, Directeur Général de l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA),



- ❖ Fraude, corruption et compétence de l'arbitre : **Me Mamadou Ismaïla KONATÉ**, Avocat aux Barreaux du Mali et de Paris, Arbitre, Associé-Gérant-Fondateur des Cabinets d'Avocats associés Jurifis Consult et SELARL Jurifis Consult.

Débats / Partage d'expérience

### 3<sup>ème</sup> SESSION: ARBITRAGE, MEDIATION ET JUSTICE ETATIQUE

15h00 – 16h30

**Modérateur : Me Jean François TOSSENS**, Arbitre, Co-fondateur du cabinet Tossens, Goldman Gonne; Président de Francarbi.

#### Interventions :

- ❖ Le nouveau paysage de l'arbitrage "du sud" dans le cadre des évolutions géopolitiques : **Me Béatrice CASTELLANE**, Arbitre international, AMCO, CASTELLANE ARBITRATION, Présidente Section Arbitrage ADR - Société de Législation Comparée (SLC);
- ❖ Interactions entre arbitrage ad hoc et arbitrage institutionnel / Dispute boards et management des contrats : **Dr Gaston KENFACK DOUJANI**, Magistrat Hors Hiérarchie, Docteur en Droit, Directeur de la Législation - Ministère de la Justice du Cameroun, Arbitre, Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) ;
- ❖ La motivation des sentences arbitrales : **M. César Apollinaire ONDO MVE**, Magistrat Hors Hiérarchie, Ancien Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA ;
- ❖ Le contrôle des sentences arbitrales dans l'espace OHADA : **Dr. Sylvie Ivonne BEBOHI EBONGO**, Docteure en Droit, Avocate aux Barreaux de Paris et du Cameroun, Arbitre, Associée-Gérante du Cabinet Bebohi Ebongo /HBE AVOCATS CAMEROUN;
- ❖ Le nouveau visage de l'arbitrage CCJA : **Dr Mamadou KONÉ**, Docteur en Droit, Secrétaire Général du Centre d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA).

Débats / Partage d'expérience

16h30 – 17h00

Networking

17h00

**FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE : SUSPENSION DES TRAVAUX**

4<sup>ème</sup> SESSION : MARD, ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

09h00 – 10h00

**Modérateur : Dr Achille NGWANZA**, Docteur en droit privé, Arbitre CCJA, CCI, CIRDI, Associé JUS AFRICA

**Interventions :**

- ❖ L'arbitrage à distance : **M. Espoir Komlan ASSOGBAVI**, Magistrat Hors Hiérarchie, Secrétaire général de la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO);
- ❖ La justice arbitrale prédictive : **Mr OJO Christopher Adebayo**, Chartered Arbitrator, Past Chairman of the Nigerian Institute of Chartered Arbitrators, Former Minister of Justice of the Federal Republic of Nigeria

**Débats / Partage d'expérience**

10h00 – 10h30

PAUSE – CAFÉ

5<sup>ème</sup> SESSION: PROFESSIONALISATION ET COOPERATION DES ARBITRES ET MEDIATEURS

10h30 – 12h00

**Modérateur : Mme Yvette NGWÈVILO RÉKANGALT**, Juriste d'affaires, Médiateur, Arbitre, Président du Conseil d'administration de l'Institut International de Médiation, d'arbitrage et de Conciliation.

**Interventions :**

- ❖ Certification professionnelle des arbitres et médiateurs africains : enjeux et défis : **Dr. Bintou BOLI DJIBO**, Docteure en Droit, Médiatrice professionnelle - Arbitre, Présidente du Conseil National des Médiateurs Professionnels du Burkina Faso (CNMPB), Présidente du Réseau des Médiateurs Professionnels d'Afrique (REMPA) ;
- ❖ Les perspectives des relations entre le Centre régional AALCO de Hong Kong et l'Afrique : **Mr Dennis CAI**, Deputy Director of AALCO Hong Kong Regional Arbitration Centre (AALCO-HKRAC) ;
- ❖ Labellisation ERSUMA des arbitres et médiateurs : **Dr. Eméfa Valérie HOUANGNI**, Docteure en Droit, Directrice des Études de l'ERSUMA ;

- ❖ Le Gabon et les MARDs : le Centre de Médiation et d'Arbitrage du Gabon : **Pr Etienne NSIE**, Agrégé des Facultés de Droit, Enseignant-Chercheur à l'Université Omar Bongo de Libreville, Gabon.

Débats / Partage d'expérience

**12h00 – 13h00**

Pause - Déjeuner

**13h00 – 14h30**

### **TABLE-RONDE 1 : POUR UNE DOCTRINE ET UNE JURISPRUDENCE ARBITRALE AFRICAINE**

**Modérateur : Pr Modi KOKO BEBEY**, Agrégé des facultés de droit, Professeur titulaire des universités.

#### **Interventions :**

- ❖ Existe-t-il une jurisprudence arbitrale dans l'espace OHADA ? : **Me Darly-Aymar DJOFANG**, Avocat au Barreau du Cameroun, Cabinet D&P Law Firm ;
- ❖ Jurisprudence arbitrale et inexistence du principe du précédent : **Mrs Shola OSHODI-JOHN**, Registrar/CEO - Nigerian Institute of Chartered Arbitrators (NICArb) ;
- ❖ Les différences de pratique dans la conduite de l'arbitrage entre systèmes de common law et de droit civil : **Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE**, Magistrate Hors Hiérarchie, Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA
- ❖ Existe-t-il une Doctrine arbitrale africaine ? : **Me Pacôme Clitandre KOUNDÉ**, Arbitre, Avocat au Barreau du Bénin.

Débats / Partage d'expérience

**14h30 - 16h00**

### **TABLE-RONDE 2 : RDIE ET MECANISMES DE REGLEMENT DES DIFFERENDS EN AFRIQUE**

**Modérateur : M. Sabiou MAMANE NAISSA**, Magistrat hors hiérarchie, Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA.

#### **Interventions :**

- ❖ La réforme de l'arbitrage des investissements : le point de vue africain : **Dr. Amira MAHMOUD**, Arbitre, Avocate à la Cour (France) / Attorney at Law (Egypt) ;

- ❖ Les différences culturelles dans l'arbitrage international : **Pr Jean-François TOSSENS**, Maître de Conférences, Arbitre, Avocat au Barreau de Bruxelles, co-fondateur du Cabinet TOSSENS GOLDMAN GONNE ;
- ❖ Le rôle de la Cour Permanente d'Arbitrage dans la promotion de l'arbitrage et de la médiation en Afrique : **Mme Balla GALMA GODANA**, Conseillère Juridique, Représentante de la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA) à Maurice ;
- ❖ OHADA et ZLECAf : Pour un mécanisme africain de règlements des différends d'investissement : **Me Mouhamed KEBE**, Avocat, Arbitre agréé auprès de la CCJA de l'OHADA, Membre de la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce International, Associé-gérant du Cabinet GENI & KEBE.

Débats / Partage d'expérience

**16h00 - 17h00**

#### **CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE**

- ❖ Présentation du Rapport Général des travaux : **Pr Aboudramane OUATTARA**, Professeur Titulaire des Universités, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire
- ❖ Mots de circonstance de **Monsieur Henri-Claude OYIMA**, Président de la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG),
- ❖ Discours de clôture **Pr Mayatta Ndiaye MBAYE**, Maître de Conférences – Agrégé des Facultés de Droit, Secrétaire Permanent de l'OHADA.

**17h00**

**FIN DES TRAVAUX**

**JAAM**

# CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

## MOT DE BIENVENUE



**Dr Gaston KENFACK DOUAJNI**, Directeur de la législation au ministère de la Justice du Cameroun, est titulaire d'un doctorat en droit économique international de l'Université de Paris. Président de l'APAA et de l'AfAA, il est arbitre et médiateur internationalement reconnu, avec une expérience variée en arbitrage institutionnel et ad hoc.

## MOT DE CIRCONSTANCE



**Dr. Karel Osiris Coffi DOGUE**, Docteur en Droit des affaires de l'Université de Montréal, est Expert-Consultant pour des institutions internationales et gouvernements africains sur des projets divers. Ses travaux couvrent le droit des contrats, des sociétés, des investissements et le droit numérique. Il est actuellement Directeur Général de l'ERSUMA et auteur de plusieurs ouvrages spécialisés.

## ALLOCUTION



**Mr. Henri-Claude OYIMA**, Président-Directeur Général du Groupe BGFIBank, préside la Fédération des Entreprises du Gabon et le Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Élu Président de la Confédération Patronale Gabonaise en août 2022, il transforme l'institution en rassemblant toutes les entreprises sous la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG).



**Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE**, Magistrat Hors Hiérarchie et Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, est diplômée en Droit des Affaires (DEA) de l'ENAM du Cameroun. Avec une expertise internationale en médiation et droits comparés, elle a occupé divers postes dans la magistrature camerounaise et est formatrice en Droit OHADA.



**Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE**, Agrégé des Facultés de droit et expert en droit des affaires, a produit plus de trente articles, dirigé huit thèses, et siégé dans vingt jurys. Il a occupé des postes administratifs à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et a été nommé Secrétaire Permanent de l'OHADA en 2023.

## LEÇON INAUGURALE



**Dr. Achille NGWANZA**, Docteur en droit et avocat au Barreau de Paris, enseigne le droit de l'arbitrage en Europe et en Afrique. Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, il intervient comme arbitre et expert dans divers arbitrages. Il est également secrétaire général de la SIDE et préside le Groupe de travail OHADA du Comité Français de l'Arbitrage.

## DISCOURS D'OUVERTURE



**Monsieur Paul-Marie GONDJOUT**, est le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux de la République du Gabon. Il joue un rôle crucial en tant que membre du Conseil des Ministres de l'OHADA, contribuant à l'harmonisation des législations africaines. Ses efforts renforcent l'efficacité et la justice dans la région.

## 1<sup>ère</sup> SESSION

### Interventions



**Dr. Théodore Alexandre BITHO**, Avocat et fondateur de BITHO LAW à Paris, spécialisé en droit des affaires, intervient comme arbitre et conseil en arbitrage commercial et d'investissement. Avec près de vingt ans d'expérience aux États-Unis, en France et au Togo, il assiste investisseurs étrangers et sociétés africaines dans leurs projets juridiques internationaux.



**M. David NYAMSI**, Spécialiste en arbitrage commercial international avec plus de 20 ans d'expérience, est Secrétaire Général du CMAG depuis 10 ans et fondateur d'une boutique spécialisée en arbitrage et médiation OHADA. Auteur et enseignant, il se consacre également au financement des litiges et au tiers financement en arbitrage international.



**Mr Ikpeme Bassey NKEBEM**, Secretary General of the African Arbitration Association (AfAA), holds degrees in Economics and Law and is studying International Relations at Coventry University. A Fellow and Tutor of the Chartered Institute of Arbitrators (UK), he has over a decade of experience in arbitration, training, and organizing conferences. He is also certified in Investment Treaty Law and Arbitration.

## 2<sup>ème</sup> SESSION

### Interventions



**Me Martial AKAKPO**, Avocat au Barreau du Togo depuis 1988, est docteur en droit et titulaire d'un Master en finance de SciencesPo Paris. Il intervient comme conseil ou arbitre dans les litiges financiers et d'investissements. Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage de la Haye depuis 2020, il est également Secrétaire Permanent du Centre International d'Arbitrage et de Médiation à Lomé.



**Pr Etienne NSIE**, Agrégé en droit privé et sciences criminelles, enseigne le droit interne, CEMAC et OHADA à l'Université Omar Bongo, BGFI Business School, Université EUROMED et Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il rédige des articles, participe à des colloques, et exerce comme avocat et arbitre international. Il est Président du Comité d'Arbitrage de la FEG et a fondé le CMA-Gabon.



**Me Mamadou Ismaïla KONATÉ**, ancien garde des Sceaux et ministre de la Justice du Mali (2016-2017), est un expert des politiques africaines et intervient fréquemment dans les médias sur la démocratie et l'État de droit en Afrique. Auteur de quatre ouvrages, il forme des professionnels sur l'anti-corruption, la compliance et la lutte contre le blanchiment.

## 3<sup>ème</sup> SESSION



**Modérateur : Pr Henri Désiré MODI KOKO BEBEY**, Agrégé des facultés françaises de Droit et Secrétaire général de l'Université de Douala, enseigne le droit de l'arbitrage et des contrats commerciaux au DIU Juriste OHADA à Paris 2 et Paris 13. Membre du Comité Permanent du Centre d'Arbitrage du Gicam, il est aussi arbitre à la CCJA et préside le groupe camerounais de l'Association Henri Capitant.

### Interventions :



**Me Béatrice CASTELLANE**, Arbitre indépendant et ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris, intervient depuis 2008 comme arbitre international dans des affaires commerciales et d'investissement. Présidente de la Section Arbitrage ADR de la Société de Législation Comparée, elle a été impliquée dans plus de 100 dossiers, dont 22 arbitrages internationaux, et a visité 67 pays.



**Dr Gaston KENFACK DOUAJNI**, Directeur de la législation au ministère de la Justice du Cameroun, est titulaire d'un doctorat en droit économique international de l'Université de Paris. Président de l'APAA et de l'AfAA, il est arbitre et médiateur internationalement reconnu, avec une expérience variée en arbitrage institutionnel et ad hoc.



**M. César Apollinaire ONDO MVE**, Magistrat hors hiérarchie. Inspecteur Général des Services Judiciaires. Ancien Président de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage ( CCJA) de l'OHADA.



**Dr. Sylvie Ivonne BEBOHI EBONGO**, Avocat aux Barreaux de Paris et du Cameroun, est co-fondatrice du Cabinet HBE AVOCATS. Spécialisée en droit des affaires, elle intervient comme arbitre et conseil pour divers secteurs. Lauréate d'un prix ERSUMA OHADA, elle est active dans la communauté arbitrale et passionnée par la formation et le mentorat des jeunes praticiens.



**Dr Mamadou KONÉ**, Docteur en Droit de l'Université Montesquieu Bordeaux IV, est Maître-assistant en Droit privé à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Depuis octobre 2023, il est Secrétaire Général du Centre d'arbitrage de la CCJA, après avoir été Secrétaire Général par intérim. Ses travaux portent sur le droit des sociétés, le droit commercial, le droit du travail et des contrats.

#### 4<sup>ème</sup> SESSION

#### Interventions :



**M. Espoir Komlan ASSOGBAVI**, Magistrat diplômé des Écoles Nationales d'Administration de Lomé et de Paris, est Secrétaire Général de la Cour d'Arbitrage du Togo et ancien Conseiller à la Cour Suprême. Auteur d'articles en droit OHADA, il est membre de l'Association des Centres d'Arbitrage d'Afrique et professeur de droit à Lomé.





**Mr OJO Christopher Adebayo**, a Senior Advocate of Nigeria, specializes in Commercial Law, International Law, Litigation, Mediation, Arbitration, and ADR. He has served as Attorney General of Nigeria, President of the Nigerian Bar Association, and member of the UN International Law Commission. He is a Chartered Arbitrator, author, and recipient of the National Honour of CON.

## 5<sup>ème</sup> SESSION

### Interventions :



**Dr. Bintou BOLI DJIBO**, Juriste d'affaires, détient un Doctorat en droit des affaires. Certifiée médiateur et arbitre, elle préside le cabinet CONSENSUALIS Multi-Doors et le Réseau des Médiateurs Professionnels d'Afrique. Experte en stratégie de développement des centres de médiation et d'arbitrage, elle a formé de nombreux arbitres et médiateurs. Auteure du « Gouvernail du Médiateur ».



**Mr Dennis CAI**, is the Deputy Director of AALCO Hong Kong Regional Arbitration Centre. With over 20 years in international arbitration, he has held senior roles at eBRAM, ADNDRC, and HKIAC. He has decided over 30 disputes since 2017. Cai holds two master's degrees from CityU Hong Kong and is a part-time Ph.D. student focusing on international arbitration



**Dr. Eméfa Valérie HOUANGNI** de nationalité béninoise est Docteur en Droit privé. Directrice des Etudes de l'ERSUMA, elle a soutenu sa thèse à l'Université d'Abomey-Calavi en Droit OAPI et mène plusieurs travaux sur les liens et cohérences entre le Droit OHADA et les autres droits communautaires. Dr HOUANGNI est enseignante en Droit privé.



**Pr Etienne NSIE**, Agrégé en droit privé et sciences criminelles, enseigne le droit interne, CEMAC et OHADA à l'Université Omar Bongo, BGFI Business School, Université EUROMED et Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il rédige des articles, participe à des colloques, et exerce comme avocat et arbitre international. Il est Président du Comité d'Arbitrage de la FEG et a fondé le CMA-Gabon.



**DR. Aziber SEÏD ALGADI**, DR AZIBER SEÏD ALGADI irecteur de la recherche et de la documentation de l'ERSUMA-OHADA, est Docteur en droit des Universités de Toulouse 1 et de Yaoundé II, ancien Avocat aux barreaux de Paris et du Tchad, et auteur de nombreux ouvrages et articles sur le droit OHADA.

## TABLE-RONDE 1

### Interventions :



**Me Darly-Aymar DJOFANG**, Avocat au Barreau du Cameroun depuis 2018, est spécialisé en droit commercial, assurances, propriété intellectuelle, et arbitrage. Certifié en pratique de l'arbitrage par l'Université Paris-Saclay, il intervient comme conseil et arbitre. Membre de plusieurs centres d'arbitrage, il publie régulièrement dans des revues juridiques, dont « Les Cahiers de l'Arbitrage ».



**Mrs Shola OSHODI-JOHN** Registrar and CEO, of Nigerian Institute of Chartered Arbitrators (NICArb), a member of the Governing Council, Faculty and Professional Examinations Committee and Editor of the Journal of Arbitration of the Institute, She is an Advisory Board Member of the Institute of Transnational Arbitration (ITA), represents NICArb on the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) Working Group II and III. She is an arbitrator, mediator, and ADR practitioner.



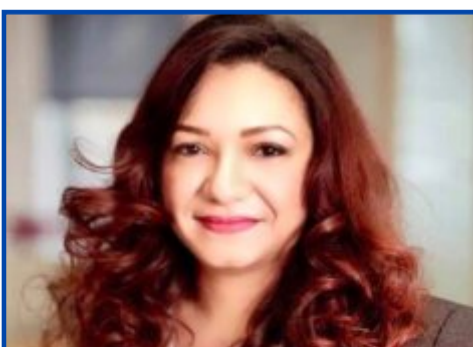
**Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE**, Magistrat Hors Hiérarchie et Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, est diplômée en Droit des Affaires (DEA) de l'ENAM du Cameroun. Avec une expertise internationale en médiation et droits comparés, elle a occupé divers postes dans la magistrature camerounaise et est formatrice en Droit OHADA.



**Me Pacôme Clitandre KOUNDÉ**, Avocat au Barreau du Bénin depuis 2015, est titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies en Droit privé et du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. Il exerce au sein du Cabinet Séverin Maxime QUENUM, se spécialisant en droit des affaires et arbitrage international. Il intervient comme conseil et arbitre devant la CCI, le CIRDI, et la CCJA OHADA.

## TABLE-RONDE 2

### Interventions :



**Dr. Amira MAHMOUD**, qualified in France and Egypt, specializes in cross-border disputes, international public law, and commercial matters. She provides legal counsel globally, particularly in construction, energy, and hospitality, and represents states in ICSID arbitration. An experienced arbitrator, she has worked at the ICC and CRCICA. Dr. Mahmoud holds advanced degrees from the Sorbonne and René Descartes University, and is fluent in English, French, and Arabic



**Pr Jean-François TOSSENS**, membre du Barreau de Bruxelles et cofondateur du cabinet Tossens Goldman Gonne, a une longue expérience en arbitrage national et international. Il enseigne le droit de l'arbitrage à l'Université catholique de Louvain. Président de Francarbi depuis 2022, il est classé dans Chambers 2024 et Who's Who Legal.



**Mme Balla GALMA GODANA**, Legal Counsel at the Permanent Court of Arbitration (PCA) and PCA Representative in Mauritius, provides support in contract, investment, and interstate arbitration. She assists the Secretary-General in appointing authority matters and under the Mauritian International Arbitration Act 2008, promoting PCA's services regionally.



**Me Mouhamed KEBE**, Associé-Gérant de GENI & KEBE, est avocat inscrit aux Barreaux du Sénégal, de Côte d'Ivoire, et à la Law Society d'Angleterre et du Pays de Galles. Titulaire de plusieurs masters et certificats, il pratique l'arbitrage commercial et d'investissement. Il est arbitre agréé auprès de la CCJA, du CIETAC, et du GICAM.

## CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE



**Pr Aboudramane OUATTARA**, Professeur titulaire et Avocat Agrégé, possède une expertise de vingt ans en arbitrage et médiation internationaux. Spécialisé en droit des ressources naturelles, environnement, affaires, investissements, finance, M&A, PPP, droit international public et privé, droit pénal international et légistique, il est également membre de la Commission Nationale de l'OHADA.



**Mr. Henri-Claude OYIMA**, Président-Directeur Général du Groupe BGFIBank, préside la Fédération des Entreprises du Gabon et le Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Élu Président de la Confédération Patronale Gabonaise en août 2022, il transforme l'institution en rassemblant toutes les entreprises sous la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG).



**Pr Mayatta Ndiaye MBAYE**, Agrégé des Facultés de droit et expert en droit des affaires, a produit plus de trente articles, dirigé huit thèses, et siégé dans vingt jurys. Il a occupé des postes administratifs à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et a été nommé Secrétaire Permanent de l'OHADA en 2023.

# SPONSORS



Info@lafeg.ga / support@lafeg.ga  
BP: 410, Libreville, Gabon

Immeuble ODYSSEE, Boulevard de l'indépendance

La Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) est un acteur incontournable de l'économie gabonaise, dont les membres représentent et produisent à ce jour près de 80% du PIB et plus de 90% de la main d'œuvre formelle de notre pays. Ce site internet nous donne l'opportunité d'en valoriser la modernisation, en cours depuis 2017, et qui vise à la rendre plus inclusive, innovante, et donc performante en tant que force de proposition aux côtés du gouvernement et des organisations de travailleurs partenaires dans le cadre du dialogue social tripartite prôné par l'Organisation Internationale du Travail.

C'est dans cet élan de modernité que nous sommes heureux de vous proposer une plateforme qui a pour ambition de renforcer le rayonnement de notre organisation, en rassemblant nos actualités, nos réflexions sur les nombreux enjeux du moment susceptibles d'affecter le climat des affaires de demain. C'est donc avec un immense plaisir que nous vous souhaitons une agréable navigation.



Henri-Claude OYIMA

Président de La FEG

"Bâtissons ensemble une économie forte pour garantir la souveraineté nationale"



**CCJA**  
 Cour Commune de Justice et d'Arbitrage



**ERSUMA**  
 ECOLE REGIONALE SUPERIEURE DE LA MAGISTRATURE



**IIMAC**  
 INSTITUT INTERNATIONAL DE MEDIATION  
 D'ARBITRAGE & DE CONCILIATION



# NOS CONTACTS

**Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)**

**Ouando, Carrefour Cinquantenaire – Route de Pobè,**

**02 B.P 353, Porto-Novo – Bénin Tél. :**

**(+229) 97 97 05 37**

**Courriels : [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org) / [olory-togbe.ersuma@ohada.org](mailto:olory-togbe.ersuma@ohada.org)**

**Site de l'OHADA :  
<https://ersuma.ohada.org>**